

Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 février 2019

Présents : Joris HURIOT, Brice MARLANGEON, Bruno HURIOT, Christine MACHAL LABAYE, Frédéric PERROSE, Janine TRELAT, Christelle LOMBARD, Francis GUILLET

Excusés : Karim LHUILLIER, Magali CHATELAIN, Gaëtan KANY, Olivier ANDRE

Secrétaire de séance : Frédéric PERROSE

Début de séance : 18h30

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 17/01/2019

Approuvé à l'unanimité.

2. Comptes administratifs et comptes de gestion de la commune et du budget annexe lotissement - Exercice 2018

Compte administratif - Budget annexe lotissement :

Section	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	95 439,26 €	64 446,51 €	-30 992,75 €
Investissement	48 369,85 €	95 439,26 €	47 069,41 €

Monsieur le Maire précise que le résultat cumulé au 31/12/2018 du budget annexe est de 15 789,63 €. Il précise également que deux parcelles ont été officiellement vendues en 2018.

7 votants (M. le Maire quittant la salle) : 6 pour - 1 abstention

Compte administratif - Budget principal :

Section	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	804 504,51 €	932 376,22 €	127 871,71 €
Investissement	285 387,75 €	186 610,43 €	-98 777,32 €

Restes à réaliser :

Section	Restes à réaliser Dépenses	Restes à réaliser Recettes	Résultat
Investissement	181 879,00 €	192 797,00 €	10 918,00 €

Compte tenu des résultats antérieurs et du résultat du budget annexe, Monsieur le Maire fait remarquer à l'assemblée que le résultat cumulé au 31/12/2018 s'élève à 529 655,27 €.

7 votants (M. le Maire quittant la salle) : unanimité

Comptes de gestion :

Le Conseil Municipal délibère au sujet des comptes de gestion de l'exercice 2019 de la commune de Mattaincourt, dressés par le Trésorier Principal.

Unanimité

3. Débat d'orientations budgétaires 2019

La loi prévoit qu'un débat d'orientations budgétaires doit se tenir dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget. Même si Mattaincourt n'est pas tenue par cette obligation compte tenu de sa population, un rapport de présentation a été présenté à l'assemblée. Des éléments rétrospectifs et de projections ont été présentés aux élus.

Synthèse sur les orientations budgétaires pour 2019 :

- Stabilité des taux d'imposition, pour la troisième année consécutive ;
- Poursuivre l'entretien régulier du patrimoine de la commune : bâtiments, voirie, cimetière.
- Réhabilitation de l'ancienne maison des sœurs en logements individuels pour personnes âgées non dépendantes : 704 000€ HT ;
- Poursuivre le programme de dépenses budgétisé en 2018 et non réalisé :
 - o Trottoirs rue Louis Pasteur, De Gaulle, Chemin de Rapiéfosse (avec enfouissement des réseaux aériens) ;
 - o Aménagement extérieur (PMR) devant la Mairie ;
 - o Création d'une desserte forestière ;
 - o Implantation d'un radar pédagogique.
- Réfection du « chemin du Cresson » : 3 300 € HT ;
- Travaux salon de coiffure (accessibilité PMR) : 3 000 € ;
- Panneaux de signalisation verticale : 5 000€ HT ;
- Début du déploiement Très Haut Débit : 2 116,04€/an pendant 5 ans ;
- Travaux sylvicoles : 3 100 € HT ;
- « Petits travaux » courants :
 - o Entretien de la voirie 30 000 € HT ;
 - o Rénovation des peintures de la grande salle polyvalente 9 500 € HT ;
 - o Support cycles devant l'école 100 € HT ;
 - o Changement des blocs autonomes à l'école.

M. le Maire indique que la commune maîtrise ses dépenses de fonctionnement avec une baisse de 7,1 % entre 2015 et 2018.

Les recettes diminuent du fait de la baisse de la compensation de l'Etat au titre de perte de bases de la Contribution Economique Territoriale et de la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Grâce aux économies réalisées sur la section de fonctionnement, l'épargne brute est positive depuis 2016.

4. Cession de matériel - Ancienne lame à neige

Une demande a été formulée par M. MARLANGEON qui se propose de racheter l'ancienne lame à neige du service technique de la commune.

Celle-ci était en très mauvais état et a été remplacée par une nouvelle lame en 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, fixe le prix de vente à 200 €.

7 votants (M. MARLANGEON quitte la salle) : unanimité

Affaires diverses :

- **Point de situation de situation sur le dossier de la décharge des fours à chaux**

Une réunion a eu lieu avec M. le Sous-Préfet. Plusieurs courriers ont été adressés au propriétaire qui reste injoignable. Une procédure a été engagée ainsi qu'une sécurisation des lieux.

- **Point de situation sur le stationnement lors du marché du terroir**

L'essai pour un stationnement temporaire limité devant l'entrée de la Halle Parpignan n'a pas été jugé concluant (dangerosité au niveau de la circulation).

Afin de préserver la sécurité des piétons, il est proposé de remplacer les bornes qui ont été descellées lors d'un sinistre en 2018.

6 pour, 1 abstention, 1 contre

- **Point de situation sur les investissements programmés par la Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire pour l'année 2019.**